



## **Conseil Municipal**

**Réunion du vendredi 20 mars 2026**

## **Commune de Taillecavat**

17 rue de l'Église  
33580 Taillecavat  
05 56 61 64 69

### **Ordre du Jour**

- 1 – Installation du Conseil Municipal
- 2 – Élection du Maire

- 3 – Fixation du nombre d'adjoints
- 4 – Élection des adjoints
- 5 – Lecture de la charte de l'élu local
- 6 – Délégations du conseil municipal au Maire
- 7 – Délégations du conseil municipal aux adjoints
- 8 – Indemnités de fonctions
- 9 – Désignation des délégués dans les organismes
- 10 – Questions diverses

La séance est ouverte à 21h.

Participants :

Danièle FOSTIER, Alexandre FANTINO, Katie QUESSETTE, Daniel BRIS, Jeanne- Chantal MOIRE, Daniel COURATIN, Marion AGOSTINI, Gaëtan MAZIERE, Charlotte DELAGE, Damien MIOT.

1 – Installation du Conseil Municipal

Daniel Bris, conseiller élu le plus ancien ouvre la séance et désigne Katie Quessette comme secrétaire.

2 – Élection du Maire

Il demande qui se présente en tant que Maire et Danièle Fostier se propose. Le vote se déroule à bulletins secrets et elle obtient la totalité des voix : Mme Danièle Fostier est élue Maire à l'unanimité.

3 – Fixation du nombre d'adjoints

Mme La Maire demande de fixer le nombre d'adjoints à 3 ce qui est voté à l'unanimité.

4 – Élection des adjoints

Se présentent en tant qu'adjoints :

1<sup>er</sup> adjoint : Alexandre Fantino

2<sup>ème</sup> adjoint : Katie Quessette

3<sup>ème</sup> adjoint : Daniel Bris

De ce fait, il n'y a qu'une liste d'adjoints. Le vote se déroule à bulletins secrets et la liste ainsi composée obtient 10 votes, elle est donc élue à l'unanimité.

5 – Lecture de la charte de l'élu local

Mme la Maire nous lit la charte de l'élu local.

## 6 – Délégations du conseil municipal au Maire

Les délégations données à Mme la Maire sont :

1. Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marches et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
2. Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes,
3. Créer, modifier ou supprimer les règles comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,
4. Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,
5. Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
6. Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, commissaires de justice (anciennement huissiers de justice) et experts,
7. Demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions.

## 7 – Délégations du conseil municipal aux adjoints

Il est convenu qu'en son absence, Mme la Maire fera un arrêté pour donner pouvoir aux adjoints.

## 8 – Indemnités de fonctions

A ce jour, Mme le Maire touche 18 % de l'indice brut soit 740€ par mois et les adjoints perçoivent 7,60 % soit 312€ par mois.

Il est préconisé une augmentation pour 2026 de 28 % (1155€) pour le Maire et de 10,89 % (447€) pour les adjoints.

Le conseil municipal décide de ne pas appliquer la hausse en vigueur mais d'appliquer une augmentation de 22 % soit 904,31€ pour Mme la Maire et de 9,30 % soit 382,28€ pour les adjoints.

Ces indemnités de fonctions sont adoptées à l'unanimité.

## 9 – Désignation des délégués dans les organismes

	Titulaires	Suppléants
--	------------	------------

<b>Délégués au SIVOM de l'Entre Deux Mers qui gère les bus et l'eau (potable et assainissement)</b>	Fantino Alexandre	Agostini Marion
	Mazière Gaëtan	Miot Damien
<b>Délégué du Syndicat Mixte Dropt Aval</b>	Mazière Gaëtan	Fostier Danièle
<b>Délégué au Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde, SDEEG (EDF)</b>	Bris Daniel	Katie Quesette

<b>Délégués à la commission Catastrophes Naturelles</b>	
1. Fostier Danièle	4. Mazière Gaëtan
2. Fantino Alexandre	5. Miot Damien
3. Delage Charlotte	6. Agostini Marion
<b>Délégués à la commission Bâtiments</b>	
1. Fostier Danièle	4. Moiré Jeanne-Chantal
2. Fantino Alexandre	5. Mazière Gaëtan
3. Bris Daniel	6. Quesette Katie
<b>Délégués à la voirie communale</b>	
1. Fantino Alexandre	3. Delage Charlotte
2. Mazière Gaëtan	
<b>Délégués aux écoles</b>	
1. Fostier Danièle	2. Quesette Katie

## 10 – Questions diverses

Pas de questions.

La séance est levée à 22h30.